

Jean-Charles Colas-Roy, renouvelé à la présidence de Coénove

Réuni le 13 janvier 2026, le Bureau de Coénove a reconduit Jean-Charles Colas-Roy à la présidence de l'association. En fonction depuis mars 2023, il poursuit son mandat de Président dans un contexte énergétique et politique déterminant pour l'avenir du secteur du bâtiment.

L'année 2026 s'ouvre avec plusieurs échéances structurantes, au premier rang desquelles la consultation sur la SNBC 3, l'attente persistante de la PPE 3, ainsi que les prochaines élections municipales, sénatoriales et la campagne présidentielle, qui devront être l'occasion de réaffirmer l'ambition française en matière de décarbonation.

Dans ce contexte, **Coénove entend continuer à porter une voix claire et constructive en faveur d'une transition énergétique fondée sur la sobriété, la baisse effective des consommations, la performance des équipements et la complémentarité des vecteurs énergétiques, en s'appuyant sur les gaz verts en plein développement**. L'association défend une **approche pragmatique et économiquement soutenable**, capable de concilier objectifs climatiques, sécurité d'approvisionnement, pouvoir d'achat des ménages et résilience du système énergétique.

Sous la présidence de Jean-Charles Colas-Roy, **Coénove s'est imposée comme un acteur reconnu du débat public, force de proposition auprès des pouvoirs publics**, en particulier sur les **enjeux de mix énergétique, de rénovation du parc bâti et de reconnaissance du rôle des gaz, de plus en plus renouvelables**, dans les trajectoires de décarbonation du pays.

Ingénieur, diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, cofondateur de la société H3C-Énergies, Jean-Charles Colas-Roy a été député de l'Isère de 2017 à 2022. Spécialiste des questions de politiques énergétiques et climatiques, ancien membre du Conseil d'administration de l'ADEME et de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, il met aujourd'hui son expertise technique, économique et réglementaire au service des membres de Coénove pour assurer une transition énergétique du secteur du bâtiment efficace, réaliste et durable.

« Je me félicite de cette confiance renouvelée et je remercie les membres de Coénove pour leur soutien. Nous continuerons à défendre une vision où sobriété, efficacité énergétique, complémentarité des énergies et innovation seront les voies de passage optimales d'une transition écologique juste et soutenable pour notre pays. La transition énergétique du secteur des bâtiments ne peut se limiter à l'électrification. Les gaz verts, issus du recyclage des déchets, et les solutions hybrides joueront un rôle fondamental pour décarboner les bâtiments sans pénaliser les ménages, ni fragiliser notre système énergétique », assure Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la sobriété et la complémentarité des énergies ainsi que du rôle des gaz verts dans la stratégie énergétique de la France afin de préserver la souveraineté énergétique du pays, la sécurité d'approvisionnement et le pouvoir d'achat des Français.

L'association se mobilise pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.coenove.fr - Retrouvez nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [YouTube](#)